

Motion du 7 septembre 2021 de Mmes et MM. Michèle Roulet, Sebastian Aeschbach, Vincent Latapie, Florence Kraft-Babel, Nadine Béné, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Jean-Luc von Arx, Luc Zimmermann, Daniel Sormanni et Eric Bertinat: «Demande d'éclaircissement sur la direction du MAH».

(Acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 mars 2022, dans le rapport M-1637 A)

MOTION

Considérant:

- que le Musée d'art et d'histoire (MAH) est une institution culturelle majeure pour la Ville de Genève, et qui soulève bien des passions au sein de la population genevoise;
- que des projets de transformation et d'agrandissement sont prévus pour ce musée, qui iraient de pair avec une nouvelle politique culturelle, scientifique et stratégique;
- qu'un nouveau directeur, M. Marc-Olivier Wahler, est entré en fonction en automne 2019 pour faire avancer ce projet;
- que la presse genevoise s'est fait l'écho, durant cet été, d'inquiétudes concernant la nouvelle direction du MAH, venant de diverses sources;
- qu'une lettre a été envoyée à Mme Perler, maire de Genève, au Conseil administratif, au président du Conseil municipal, M. Madani, ainsi qu'à la présidente de la commission des arts et de la culture, Mme Paule Mangeat, lettre signée par plus d'une centaine de personnalités genevoises, demandant de ne pas titulariser M. Marc-Olivier Wahler, qui devrait l'être au mois de novembre, soit deux ans après son entrée en fonction comme directeur;
- que les auteurs de cette lettre dénoncent une méconnaissance du patrimoine genevois par le nouveau directeur, une gestion trop dispendieuse et trop autoritaire qui amèneraient une ambiance délétère au sein du MAH;
- qu'une enquête doit être menée le plus rapidement possible afin qu'une précédente situation où, à la suite des conclusions très sévères de la Cour des comptes, le Conseil administratif avait été amené à suspendre un ancien directeur de la Bibliothèque de Genève, ne se reproduise pas au MAH. Or, pour rappel, de multiples alertes avaient été lancées avant la titularisation de ce directeur, alertes balayées par M. Kanaan, magistrat en charge de la culture, et que si le coût de ce licenciement n'a jamais été divulgué, il s'agirait néanmoins de plusieurs centaines de milliers de francs, payés évidemment par le contribuable genevois,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à donner aux conseillers municipaux toutes les informations, explications et auditions nécessaires pour que les élus en Ville de Genève puissent se faire une idée précise de ce qui se passe au sein du MAH.